



# Protégez votre entreprise et vos données

**CYBER SECURE**  
Une réponse adaptée  
pour la maîtrise de vos  
risques Cyber







# CYBER SECURE, l'offre qui vous accompagne

Pour éviter le sinistre : LA PRÉVENTION	Pendant le sinistre : L'ACCOMPAGNEMENT	Après le sinistre : L'INDEMNISATION
<ul style="list-style-type: none"><li>■ <b>Un accompagnement avec nos experts prévention adapté à votre activité et pouvant comprendre :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- évaluation, analyse de risques et suivi de plans d'action,</li><li>- audit diagnostic de maturité en cybersécurité,</li><li>- actions de sensibilisation/formation,</li><li>- conseil en sécurité de l'architecture informatique,</li><li>- réalisation de tests d'intrusion,</li><li>- accompagnement de dispositif PRA<sup>(1)</sup> / PCA<sup>(2)</sup> / gestion de crise cyber.</li></ul></li></ul> <p>Et plus globalement, la possibilité de répondre à tous les types de besoins souhaités par l'entreprise.</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ <b>Hotline dédiée Cyber Secure :</b> en cas de cyber attaque, contactez notre ligne dédiée disponible 24h/24 7j/7 pour déclarer votre sinistre et bénéficier de l'aide de notre réseau d'experts :<ul style="list-style-type: none"><li>- mesures d'urgence, investigations et accompagnement pour la remise en état du système d'information,</li><li>- accompagnement juridique et réglementaire.</li></ul></li><li>■ <b>Crise Majeure :</b> en cas de sinistre majeur susceptible de porter atteinte à votre image, AXA propose un accompagnement personnalisé pouvant conjuguer : conseils en communication de crise, information juridique et plateforme téléphonique, soutien psychologique.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ <b>Cyber Secure couvre automatiquement les conséquences financières des événements suivants :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- atteinte au système informatique et aux données,</li><li>- vol des données personnelles et notification,</li><li>- pertes d'exploitation,</li><li>- cyber détournement de fonds,</li><li>- détournement de ligne téléphonique,</li><li>- cyber espionnage économique ou industriel,</li><li>- protection juridique,</li><li>- atteinte à l'e-réputation,</li><li>- usurpation d'identité,</li><li>- litige avec un e-client ou un e-fournisseur.</li></ul></li><li>■ <b>Garantie optionnelle selon votre besoin de couverture :</b><ul style="list-style-type: none"><li>- responsabilité civile.</li></ul></li></ul>

(1) PRA : Plan Reprise Activité.  
(2) PCA : Plan Continuité Activité.



- Dans le cadre d'une simple information juridique, vous bénéficiez d'une ligne dédiée auprès d'AXA Protection Juridique du lundi au vendredi de 9 h 30 à 19 h 00, sauf jours fériés, au ☎ 01 30 09 98 74.

# Les risques couverts par l'offre CYBER SECURE

## Garanties incluses

Atteinte au système informatique et aux données	Acte de malveillance informatique (dont virus, rançongiciel et déni de service), erreur humaine. Frais d'expertise et assistance informatique, frais de rémediation et de récupération des données, frais de protection juridique
Vol des données personnelles et notification	Acte de malveillance informatique, erreur humaine, vol. Frais d'expertise et assistance informatique, frais de notification et de monitoring, frais de protection juridique
Pertes d'exploitation	Perte de marge brute et frais supplémentaires suite à atteinte au système informatique et aux données
Cyber détournement de fonds	Frais d'expertise et assistance informatique, frais de protection juridique, et pertes pécuniaires suite à introduction frauduleuse dans votre système informatique
Détournement de ligne téléphonique	Frais d'expertise et assistance informatique, frais de protection juridique. Pertes pécuniaires suite à une surfacturation de vos factures de téléphone / détournement de votre ligne téléphonique suite à introduction frauduleuse dans votre système informatique
Protection juridique	Acte de malveillance informatique, vol des données personnelles, cyber détournement de fonds, cyber espionnage économique ou industriel, détournement de ligne téléphonique, atteinte à l'e-réputation / usurpation d'identité / litige avec un e-client ou un e-fournisseur

## En option

Responsabilité civile	Conséquences pécuniaires de la responsabilité civile résultant de dommages immatériels causés aux tiers suite à acte de malveillance y compris vol de données personnelles
-----------------------	--

## Exemples de sinistres

### Rançongiciel

Un pirate exploite une vulnérabilité de votre système informatique et y introduit un rançongiciel qui chiffre l'ensemble de vos données. Il vous demande le paiement d'une rançon en échange de la clé de déchiffrement.

**Solution AXA : prise en charge des frais d'expertise et d'assistance informatique, de reconstitution des données et des pertes d'exploitation.**

### Cyber détournement de fonds

Suite à l'ouverture d'un mail frauduleux contenant en pièce jointe un logiciel malveillant (malware), des hackers s'introduisent dans votre système informatique. Ils accèdent à vos données comptables, modifient vos coordonnées IBAN et RIB, et réalisent eux-mêmes l'opération de virement de 100 000 € sur un compte frauduleux.

**Solution AXA : prise en charge des frais d'expertise et d'assistance informatique, de protection juridique (frais des poursuites judiciaires) et indemnisation des pertes de fonds détournés.**

### Malveillance interne

Un salarié mécontent de son employeur introduit un logiciel malveillant avant de démissionner. Il récupère ensuite l'ensemble des données clients à distance et les diffuse sur Internet, mettant en péril son employeur.

**Solution AXA : prise en charge des frais d'expertise et d'assistance informatique, des frais de notification des clients, des frais de protection juridique (ex. : atteinte à l'e-réputation).**

# Résumé des exclusions du produit Cyber Secure

## Principales exclusions du contrat

Les sinistres rendus possibles par l'absence de système de protection antivirus et pare-feu mis à jour et activés en permanence, ou par une défaillance dans la protection de votre système informatique, à laquelle vous n'auriez pas remédiée alors que vous en aviez connaissance.

Les sinistres résultant de l'utilisation de logiciel acquis illégalement, sauf si son utilisation l'est à votre insu.

Les sinistres successifs dus à une même cause, pour autant que des recommandations en matière de prévention pour éviter la reproduction du sinistre vous aient déjà été notifiées, mais n'aient pas été mises en œuvre dans un délai maximum de 6 mois suivant la date de formulation de ces recommandations.

Les dommages matériels, corporels et les dommages immatériels qui en résultent.

## Activation du contrat

### Durée de vie du contrat

- Son effet débute à la date indiquée.
- S'il s'agit d'un contrat à tacite reconduction, il est reconduit chaque année en l'absence de dénonciation

### Disponibilités des services

Les services sont disponibles dès la date d'effet du contrat

### Modalités en cas de sinistre

Vous devez :

- Déclarer le sinistre dans les 5 jours ouvrés
- Pour être garanti en cas d'attaque cyber : déposer plainte sous 72 heures après en avoir eu connaissance (article L. 12-10-1 du Code des assurances)
- Prendre les mesures nécessaires pour limiter l'importance du sinistre
- Attendre l'accord écrit d'AXA pour débiter les réparations

## En cas de résiliation

### Modalités légales de résiliation du contrat

- La demande de résiliation doit se faire par lettre recommandée
- Elle doit respecter le préavis prévu par le contrat

Selon le Code des assurances

## Lignes téléphoniques dédiées

### Suite à un sinistre

La hotline dédiée Cyber Secure 24/7 auprès d'AXA Assistance  
☎ 01 70 95 94 18

### Pour vous accompagner

Des informations juridiques disponibles du lundi au vendredi de 9 h 30 à 19 h 00, sauf jours fériés, auprès d'AXA Protection Juridique ☎ 01 30 09 98 74



## Pourquoi cette offre est-elle citoyenne ?

### Parce qu'elle fait rimer assurance et confiance

Grâce à une documentation claire et simple, nous améliorons la lisibilité des garanties et exclusions de vos contrats pour une meilleure compréhension.

### Parce qu'elle encourage vos comportements responsables

AXA encourage vos actions de prévention en mettant à votre disposition un guide de prévention Cyber et des fiches Capital Expérience.

### Parce qu'elle vous permet de préserver l'environnement

Moins de papier, moins de complexité ! Avec l'offre Cyber Secure, vous recevez les conditions générales de votre contrat directement dans votre messagerie électronique. Si vous le souhaitez, vous avez même la possibilité d'opter pour la signature électronique de votre contrat.

#### AXA et vos données personnelles :

Comme il est essentiel d'assurer la protection des données collectées, nous nous engageons à respecter leur confidentialité. Retrouvez nos engagements en matière de protection de vos données personnelles sur <https://www.axa.com/fr/a-propos-d-axa/confidentialite-des-donnees>.

Votre interlocuteur AXA



### Votre Espace Client IARD Entreprise

Retrouvez l'ensemble de vos services en ligne  
sur votre **Espace Client IARD Entreprise**

**AXA** vous répond sur :



**CONFIANCE, PRÉVENTION, ENVIRONNEMENT, SOLIDARITÉ :**  
avec AXA, faites le choix d'une entreprise engagée. Nos offres  
citoyennes contribuent au respect de la planète, de tous et de  
chacun. Toutes nos actions concrètes sont à découvrir sur [axa.fr](http://axa.fr)

